

CQP Dessinateur d'études industrielles

RNCP34572 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	251n, 201
Formacode(s)	31686, 22398, 23692
Code(s) ROME	H1207, H1203
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3109 — Métallurgie
Date d'enregistrement	24/04/2020
Date d'échéance	24/04/2025

Certificateur(s)

UNION DES INDUSTRIES ET DES METIERS DE LA METALLURGIE (UIMM) · SIRET : 78471719100018

Commission paritaire nationale de l'emploi de la métallurgie

<https://www.observatoire-metallurgie.fr/>

Partenaires habilités

62 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 62 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
3D INGENIERIE SYSTEMES	79799848100056	Former et organiser l'évaluation
AFPI ACM FORMATION	44531243200021	Former et organiser l'évaluation
AFPI ACM FORMATION	44531243200104	Former et organiser l'évaluation
AFPI ACM FORMATION	44531243200120	Former et organiser l'évaluation
AFPI ACM FORMATION	44531243200138	Former et organiser l'évaluation
AFPI ACM FORMATION	44531243200146	Former et organiser l'évaluation
AFPI AUVERGNE	77928324100056	Former et organiser l'évaluation
AFPI AUVERGNE	77928324100072	Former et organiser l'évaluation
AFPI AUVERGNE	77928324100080	Former et organiser l'évaluation
AFPI BRETAGNE	30824995200083	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 62 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp34572-cqp-dessinateur-d-etudes-industrielles/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le dessinateur d'études industrielles réalise des dossiers d'études détaillées à partir d'un cahier des charges, d'un schéma fonctionnel, ou d'une pré-étude de sous-ensemble de machines, de biens d'équipement ou de produits industriels, à partir de consignes et d'instructions qui lui sont fournies.

Ces dossiers d'études industrielles comprennent la définition du produit, matérialisé par des plans d'ensembles, leurs nomenclatures, et la maquette 3D élaborée sur logiciel(s) de dessin assisté par ordinateur voire de conception assistée par ordinateur. Le dessinateur d'études industrielles est également amené à définir des notices techniques, en précisant les pièces constitutives du produit en vue de sa fabrication, de son montage ou de son utilisation. Il contribue à la démarche qualité.

ACTIVITÉS VISÉES

- La production de dessins industriels
- La rédaction d'un dossier d'études industrielles

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Élaborer tout ou partie de la maquette numérique d'un produit en trois dimensions
2. Réaliser un dessin d'ensemble avec sa nomenclature
3. Réaliser des dessins de définition avec leurs cotations
4. Exploiter et analyser la documentation technique
5. Constituer un dossier d'études industrielles

Blocs de compétences

RNCP34572BC01 — La production de dessins industriels

LISTE DE COMPÉTENCES

1. Élaborer tout ou partie de la maquette numérique d'un produit en trois dimensions
2. Réaliser un dessin d'ensemble avec sa nomenclature
3. Réaliser des dessins de définition avec leurs cotations

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences professionnelles mentionnées dans le référentiel du CQPM sont évaluées par la commission d'évaluation à l'aide des critères avec un niveau d'exigence et selon les conditions d'évaluation définies dans le référentiel d'évaluation.

Chaque référentiel de CQPM peut prévoir plusieurs modalités alternatives ou cumulatives d'évaluation pour chacune des compétences

professionnelles à évaluer.

L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation avec l'entreprise et les acteurs concernés (organisme de formation, candidats...). Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise (hors dispositif VAE).

Les modalités d'évaluation sont les suivantes :

a) Évaluation en situation professionnelle réelle

L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles. Cette évaluation s'appuie sur :

- une observation en situation de travail
- des questionnements avec apport d'éléments de preuve par le candidat

b) Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre d'examen, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que

les compétences professionnelles à évaluer ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités. La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel d'évaluation sont satisfaites.

c) Évaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée

L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans des conditions représentatives d'une situation réelle d'entreprise :

- par observation avec questionnements

Ou

- avec une restitution écrite et/ou orale par le candidat

d) Avis de l'entreprise

L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis en regard des compétences professionnelles du référentiel d'évaluation sur les éléments mis en œuvre par le candidat lors de la réalisation de projets ou activités professionnels.

RNCP34572BC02 — La rédaction d'un dossier d'études industrielles

LISTE DE COMPÉTENCES

1. Exploiter et analyser la documentation technique
2. Constituer un dossier d'études industrielles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences professionnelles mentionnées dans le référentiel du CQPM sont évaluées par la commission d'évaluation à l'aide des critères avec un niveau d'exigence et selon les conditions d'évaluation définies dans le référentiel d'évaluation.

Chaque référentiel de CQPM peut prévoir plusieurs modalités alternatives ou cumulatives d'évaluation pour chacune des compétences professionnelles à évaluer.

L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation avec l'entreprise et les acteurs concernés (organisme de formation, candidats...). Cette évaluation sera complétée par l'avis de

l'entreprise (hors dispositif VAE).

Les modalités d'évaluation sont les suivantes :

a) Évaluation en situation professionnelle réelle

L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles. Cette évaluation s'appuie sur :

- une observation en situation de travail
- des questionnements avec apport d'éléments de preuve par le candidat

b) Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre d'examen, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités. La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel d'évaluation sont satisfaites.

c) Évaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée

L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans des conditions représentatives d'une situation réelle d'entreprise :

- par observation avec questionnements

Ou

- avec une restitution écrite et/ou orale par le candidat

d) Avis de l'entreprise

L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis en regard des compétences professionnelles du référentiel d'évaluation sur les éléments mis en œuvre par le candidat lors de la réalisation de projets ou activités professionnels.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire de la certification exerce en bureau d'études ou dans un cabinet d'ingénierie, dans des secteurs d'activités industriels variés tels que l'aéronautique, l'automobile, le bâtiment et les travaux publics, la construction navale, l'énergie, la mécanique... Les dessins industriels et dossiers d'études associés servent la production des biens de consommations ou des biens d'équipements, qu'ils soient fabriqués en petites, moyennes ou grandes séries. Le métier de dessinateur d'études industrielles nécessite un travail de collaboration avec l'ensemble de l'équipe projet. Le cas échéant, l'usage de l'anglais technique à l'oral ou à l'écrit favorise les échanges d'informations.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Dessinateur(trice) d'études industrielles
- Dessinateur(trice) industriel(le)
- Technicien(ne) de bureau d'études en industries mécaniques
- Technicien(ne) en dessin industriel
- Dessinateur(trice) de catalogues techniques
- Dessinateur(trice) d'études
- Dessinateur(trice) d'outillages
- Dessinateur(trice) projeteur(se) industriel(le)
- Technicien(ne) en dessin projet industriel
- Technicien(ne) ou ingénieur(e) en bureau d'études

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 926 €
Familles professionnelles (FAP)	H0X90 — Techniciens du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) H0X91 — Techniciens du dessin industriel · tension 5/5 (Très élevée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée) H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	8 654
Jugés difficiles à recruter	53 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	H0X90 — Techniciens du contrôle qualité H0X91 — Techniciens du dessin industriel H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Par délégation de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, le Groupe Technique Paritaire « Qualifications » vérifie que la demande d'attribution transmise par l'UIMM centre d'examen, est

conforme aux règles du dispositif CQPM, et valide ou non la demande d'attribution selon les résultats obtenus par le candidat.

Le Groupe Technique Paritaire « Qualifications » est composé de :

- 8 membres d'organisations syndicales de salariés
- 8 membres d'organisations patronales

Base légale

Date de décision	24/04/2020
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	24/04/2025

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2018	35	0	93 %	—
2017	20	0	100 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP21805

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP41334

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34572/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	144
Parcours menés à terme	143
Taux d'achèvement	99 %
Période	02/2022 – 10/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	220
Montant total engagé	514 435 €
Coût moyen par dossier	2 338 €
Durée moyenne	64 h
Période	01/2020 – 04/2025
France compétences	85 %

France Travail	8 %
Reste à charge titulaire	4 %
Entreprise	2 %
OPCO	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.